



Collégiale  
Saint-Martin



Visite de presse

Mardi 16 mai 2006



CONTACTS PRESSE

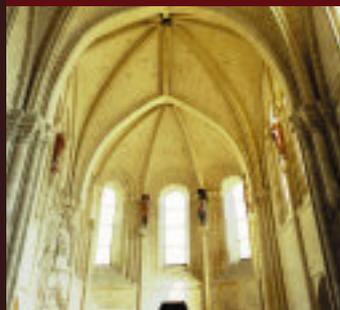
Laetitia Munoz  
Tel: 03 59 57 08 02 / l.munoz@eurorscgcie.com

Philippe Nédélec  
Tel: 02 41 81 43 47 / p.nedelec@cg49.fr

[www.collegiale-saint-martin.fr](http://www.collegiale-saint-martin.fr)

## Sommaire

La collégiale  
Saint-Martin,  
renaissance d'un  
monument  
d'exception



1

Un lieu à vocation  
multiple



9

Festivités de juin  
Inauguration  
et ouverture au  
public



15

À savoir



16

Le Conseil Général  
et la DRAC  
redonnent vie à  
la collégiale



18

## LA COLLEGIALE SAINT-MARTIN Renaissance d'un monument d'exception Inauguration le 23 juin 2006

### ■ La collégiale Saint-Martin comme si vous y étiez !

En plein coeur du centre historique d'Angers se dresse la collégiale Saint-Martin, reconnue pour être l'un des monuments carolingiens les mieux conservés de France.

Partie intégrante du patrimoine angevin, la collégiale retrouve enfin sa place légitime dans le tracé historique et touristique d'Angers, permettant de découvrir sur un même cheminement le château d'Angers, le musée des Beaux-Arts, la tour Saint-Aubin, la cathédrale Saint-Maurice...

Après vingt années de travaux, ce joyau médiéval s'apprête à s'ouvrir au public, appelé à devenir un lieu de référence touristique et culturel accessible à tous.

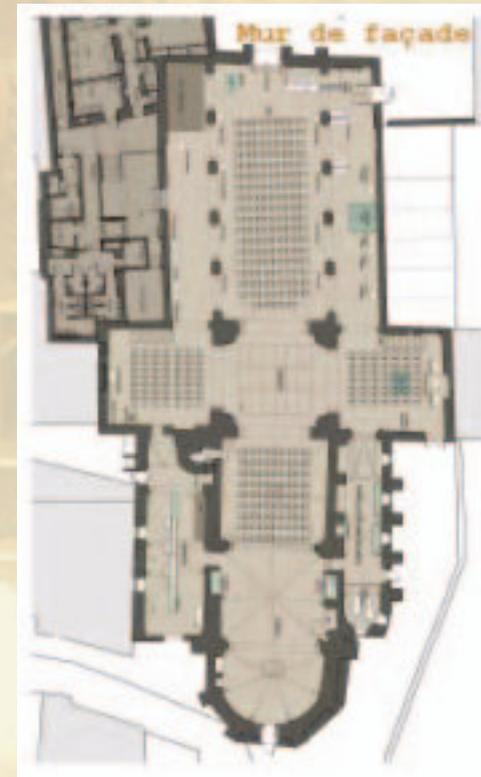
Exceptionnelle pour 3 raisons :

- Il s'agit d'un musée de site qui nous fait voyager dans le temps, du I<sup>er</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'Antiquité à la Révolution.
- Les fouilles archéologiques menées ont révélé les secrets et mystères du lieu, mettant en lumière toute la richesse et la complexité de l'histoire de la collégiale.
- Enfin la présence de la crypte archéologique, trésor inattendu qui nous fait pénétrer dans « le monde des morts ».

# Témoin de l'histoire et du rayonnement de l'Anjou

## ■ Laissez-vous guider !

Engagez-vous dans la rue piétonne Saint-Martin, **vous découvrirez au bout de quelques mètres l'impressionnante façade de la collégiale**, percée de fenêtres hautes. Dissimulée depuis la Révolution par deux bâtisses, très peu d'Angevins en connaissent l'existence. Des chanoines en communauté ouverte y vivaient au XI<sup>e</sup> siècle. Difficile de croire qu'un tel joyau se cachait derrière ces deux bâtiments, à l'abri des regards, en plein centre historique d'Angers !



*De la façade, il ne restait plus que des ruines. En seulement deux mois et demi, cette partie a été entièrement restituée, mêlant tout comme au X<sup>e</sup> siècle moellons de schistes, tuffeau et briques.*

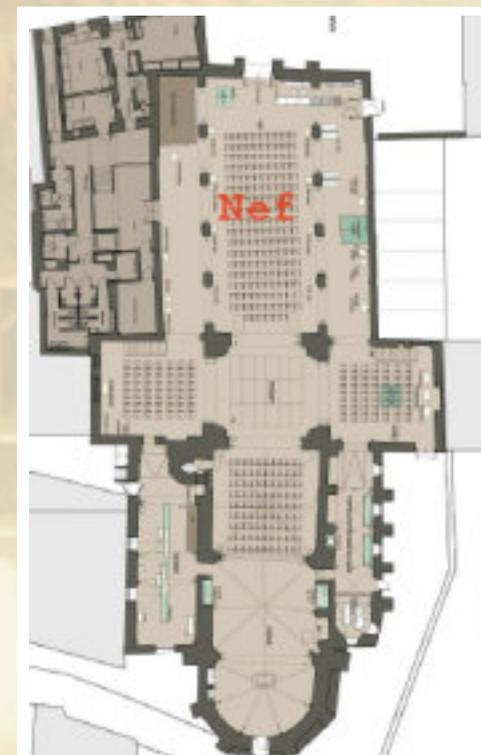
*La façade de la collégiale impose désormais aux passants ses 17 mètres de haut et 9 mètres de large !*



**Poussez la porte de la collégiale et pénétrez de plein pied dans le X<sup>e</sup> siècle : vous voici dans la nef.**

Le site suscite une émotion immédiate. La perspective qui s'en dégage restitue l'édifice tel qu'il devait être à la Révolution et propose une vision inédite : 2000 ans d'histoire angevine ressuscités...

Laissez-vous transporter !



**C'est ici que prendra place une partie de la statuaire religieuse, une collection de 40 sculptures originaires d'Anjou datant du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles et pièce maîtresse des expositions permanentes.**

*« Le seul moyen de conserver durablement les sépultures découvertes lors des fouilles était de les protéger des intempéries par une toiture. De là est venue l'idée de restituer le volume de la nef.*

*Très peu de monuments, en France et en Europe, ont soulevé la question de la restitution d'un volume ancien disparu, ce qui rend la collégiale Saint-Martin assez exceptionnelle.»*

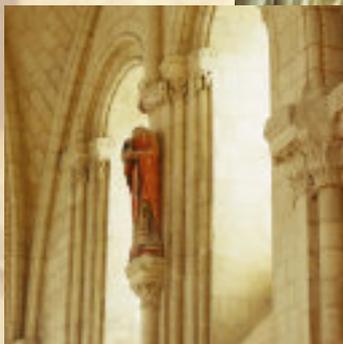
Gabor Mester de Parajd  
Architecte en Chef des Monuments Historiques.

# Témoin de l'histoire et du rayonnement de l'Anjou

ANJOU  
Collégiale  
Saint-Martin

*Anjou*  
CONSEIL GÉNÉRAL  
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

De là où vous êtes se profile déjà le chœur inondé de lumière. Remarquez-vous sa particularité ? Allongé au cours des agrandissements successifs, il est aujourd'hui plus long que la nef, offrant depuis l'entrée une profondeur aussi élégante que surprenante. Approchez-vous de quelques pas et découvrez peu à peu ses détails, dans le pur style gothique angevin.



*Dès l'entrée du chœur, votre regard est immédiatement attiré par les cinq statues s'élevant au fond du sanctuaire. Il s'agit des répliques exactes des sculptures originales, mutilées à la Révolution puis vendues au musée d'art de l'université américaine de Yale, où elles font partie des collections permanentes depuis 1926.*

Sur votre gauche, la **chapelle des Anges**, datant du début du XIII<sup>e</sup> siècle et qui achève la reconstruction gothique.

On y aperçoit les traces d'un riche décor sculpté et d'anciennes fresques de peinture.



Face à la chapelle des Anges se trouve la **sacristie**.

Cette ancienne chapelle gothique, tout d'abord transformée en cave, fut agrandie juste avant la Révolution afin de constituer la sacristie. Y seront présentés les éléments architecturaux retrouvés durant les fouilles archéologiques.

*Vous venez de parcourir la collégiale dans sa partie la plus visible. Pénétrez maintenant en sous-sol, et découvrez le plus fascinant : la crypte archéologique.*



*« Ce n'est pas une crypte au sens propre, c'est-à-dire destinée à recevoir des sépultures. Nous avons réalisé, sous le chœur et le transept, un ouvrage qui permet de présenter au public la stratification de l'évolution de l'édifice. Demain, en visitant cette crypte, le public pourra comprendre toute l'évolution historique de la construction. »*

Gabor Mester de Parajd  
Architecte en Chef des Monuments Historiques.

La crypte recèle la clé du mystère. Ici, les fondations sont le témoin de l'histoire à livre ouvert. Là, les traces d'une voie romaine relevées à l'emplacement actuel du transept de la collégiale. Ailleurs, les vestiges des premiers édifices religieux, du V<sup>e</sup> siècle, dont plus rien n'apparaît au-dessus du niveau du sol...

Un parcours initiatique dans « le monde des morts »

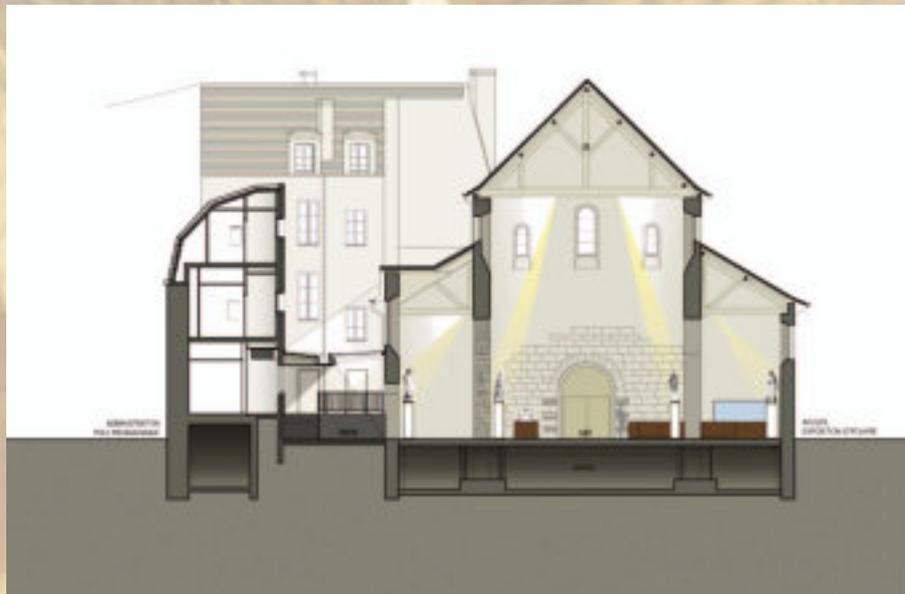
Dans les profondeurs de la crypte archéologique, on touche au cœur de l'édifice. On perce le mystère du « monde des morts » et celui des pratiques des « vivants ». Grâce aux sarcophages des centaines de sépultures mises au jour, c'est l'évolution des pratiques funéraires et les différentes périodes d'inhumation qui se sont dévoilées aux archéologues et que découvriront bientôt les visiteurs.

Pour mettre en valeur cet espace, on a eu recours à des techniques de pointe. Il est surprenant de constater de quelle manière **la technologie côtoie des pierres vieilles de 20 siècles !** L'éclairage, utilisant de la fibre optique, assure le respect et la sublimation du décor sans dénaturer cette formidable crypte.

Pour accompagner les visiteurs, un audio-guide présentant les vestiges archéologiques sera mis en place en différentes langues. Des bornes permettront notamment de présenter aux personnes handicapées la crypte, celle-ci n'étant accessible que par un escalier.

## ■ La collégiale se met en scène pour faire d'un Monument historique un musée vivant...

*Notre intervention dans la collégiale Saint-Martin est principalement liée à la présentation de la collection de statues, à la mise en place d'une présentation de l'histoire du monument et à la mise en valeur de l'architecture et des vestiges archéologiques par la lumière.*



© Atelier Novembre  
21, rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris

### La lumière donne du relief à l'histoire

*C'est d'abord la qualité de la lumière qui surprend. Provenant du chœur, elle ricoche sur les murs pour baigner l'ensemble du monument d'une lumière douce, ménageant quelques effets inattendus. L'intensité lumineuse progresse lorsque l'on se rapproche du chœur. Plus haut, la charpente de bois apparente et les voûtes en pierre proposent une vision contrastée.*

*Le scénario du parcours se raconte dans un jeu de regards portés sur la statuaire et l'architecture. La vision de l'architecture devenant de plus en plus affinée au fur et à mesure que les commentaires se développent en regard de la présentation archéologique.*

*Dans ce huis clos, le visiteur regarde les sculptures qui se regardent entre elles et retournent leur regard. Chaque socle est adapté en fonction des dimensions des pièces établissant une ligne d'horizon à trois mètres du sol. Cette disposition en « élévation » renvoie au caractère religieux des œuvres et de leur situation traditionnellement en hauteur, l'inclinaison des têtes en témoignant.*

*Ici, la lumière artificielle prend le relais de la lumière naturelle, sans jamais la contredire, apportant un éclat particulier sur un visage ou soulignant un dispositif architectural. Grâce à la réflexion des murs, la lumière artificielle se réfléchit pour donner une lumière enveloppante et doucement colorée.*

Marc Iseppi, Architecte scénographe.

## ■ Un peu d'histoire...

Les fondations de la collégiale Saint-Martin remontent au V<sup>e</sup> siècle. L'édifice actuel, complété et remanié à plusieurs reprises, conserve d'importantes traces des différentes époques de l'Histoire. Huit grandes périodes de transformation ont marqué les siècles, de la petite église du V<sup>e</sup> siècle au magnifique édifice aujourd'hui réhabilité.

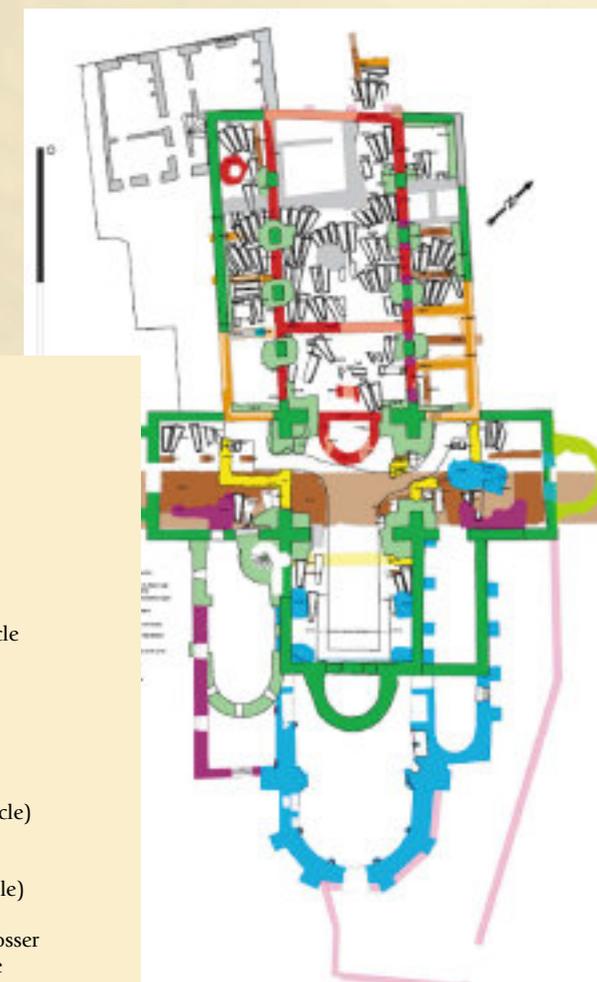
Un destin hors norme

La collégiale aura vécu maintes destinées ! Fermée au culte à la Révolution, l'église sert d'entrepôt pour accueillir les livres confisqués avant d'être vendue à deux particuliers. Elle sert ensuite de magasin de bois de chauffage, d'entrepôt de tabac et finit par être partiellement aménagée en écurie !

### ■ Le souhait prémonitoire de Prosper Mérimée, 1835

*« On voit avec peine un monument aussi remarquable abandonné de la sorte, et presque inaccessible aux curieux. Ne pourrait-on pas obtenir du département qu'il fût racheté, et que l'on conservât avec soin ces débris d'une époque dont il ne nous reste que si peu de souvenirs authentiques ? »*

Remarque faite par Prosper Mérimée, alors inspecteur des Monuments historiques, dans ses notes de voyages dans l'ouest de la France. Découvrant la collégiale et percevant l'intérêt architectural du monument, il essaya en vain de convaincre la municipalité de l'époque de rendre l'église à sa destination première et termina avec ce souhait exprimé 150 ans avant que le Conseil général de Maine-et-Loire ne se porte acquéreur de la collégiale !



- Structures d'époque contemporaine
- Structures d'époque moderne
- Structures gothiques
- Structures du XI<sup>e</sup> siècle
- Église carolingienne (milieu du X<sup>e</sup> siècle)
- Église cruciforme (attribuée au VII<sup>e</sup> siècle)
- Église à chevet plat (attribuée au VI<sup>e</sup> siècle)
- Annexes venant s'adosser sur la première église
- Première église (fin IV<sup>e</sup> siècle début du V<sup>e</sup> siècle)

## UN LIEU A VOCATION MULTIPLE

Le Conseil général de Maine-et-Loire et la DRAC Pays de la Loire mettront à disposition du public, dès le 24 juin, un monument à vocation multiple : un édifice à l'architecture exceptionnelle mais aussi un musée de site, un espace de présentation d'expositions temporaires et un lieu d'animations culturelles et pédagogiques.

La volonté du Conseil général est de faire découvrir la collégiale Saint-Martin à tous les publics. Qu'il soit néophyte ou connaisseur, enfant ou adulte, tout sera mis en œuvre pour mettre à la portée de chacun la véritable histoire de la collégiale. Le système d'audio-guidage relatif à la statuaire religieuse et aux vestiges permettra une découverte progressive des lieux.

La programmation de la collégiale est conçue pour inciter les visiteurs à revenir aussi souvent que possible, offrant à chaque fois une nouvelle facette permettant de comprendre toute l'histoire du site.

Au-delà des festivités d'ouverture le 23 juin 2006, le Conseil général entend bien rendre vie à un monument à l'histoire architecturale exemplaire et offrir aux visiteurs un équipement culturel touristique complet et pérenne.

A admirer dès le 24 juin 2006 :

- > des expositions permanentes et des maquettes
- > du mobilier extrait lors des fouilles archéologiques
- > la crypte archéologique

En septembre aura lieu une première exposition temporaire consacrée à des objets exceptionnels d'Anjou.

■ **La statuaire religieuse, l'un des trésors de la collégiale.  
40 sculptures originaires d'Anjou, datant du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles.**

L'une des pièces maîtresses des expositions permanentes est sans aucun doute la statuaire religieuse : 40 sculptures en pierre, calcaire et terre cuite, mesurant de 38 cm à 1,86 m pour la plus imposante ! Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces statues animaient les murs des églises, garnissaient des niches de retables, et, pour les plus petites, ornaient des oratoires privés.

Cet ensemble, classé Monument historique depuis le 15 février 2000, a été confié par l'association des Amis de l'école des hautes études Saint-Aubin, propriétaire de la collection, au Conseil général de Maine-et-Loire afin de mettre en valeur comme il se doit cette impressionnante statuaire.

Beaucoup ayant perdu leur polychromie ou s'étant détériorées au fil des années, une restauration a été entreprise. Cinq années auront été nécessaires aux 3 ateliers choisis – atelier de Bruno Capredon, de Christian Sallé et atelier Quélin – pour redonner son éclat d'antan à cette collection.

**Du point de vue de la muséographie, réalisée par l'atelier Novembre, l'accent est mis sur une pleine occupation de l'espace de la collégiale par la statuaire.**

Un premier groupe de sculptures habille la nef centrale en appui de pilastres mais l'essentiel de la statuaire est présenté dans les collatéraux, avec des regroupements par intérêt ou thématiques. C'est cependant dans le transept que vous pourrez découvrir les pièces les plus remarquables. Les statues de petites tailles, sous vitrines, ont quant à elles été regroupées dans deux niches situées de chaque côté du chœur. Dans le chœur de l'église, la statuaire existante sera mise en lumière.



*La Vierge à l'enfant. XVII<sup>e</sup> siècle  
en terre cuite polychrome.*

■ L'histoire nous réserve bien des surprises !  
 Deux statues réintègrent la collégiale Saint-Martin.

Deux sculptures originelles de la collégiale Saint-Martin prennent place dans cette collection. Découvertes lors des fouilles, elles retrouvent enfin la place qu'elles occupaient, après plusieurs siècles d'absence.

- Une Vierge à l'Enfant, en pierre polychrome, des années 1360-1370, retrouvée lors des fouilles archéologiques du bras sud du transept en 1931, devait orner soit l'autel secondaire de la Vierge élevé en 1361, soit la chapelle des Anges. En 1767, le clergé décide de son abandon. Elle restera enterrée jusque 1787.

- La statue de Sainte Marguerite et le dragon, oeuvre en pierre du XVI<sup>e</sup> siècle, résume le principal événement de la légende de cette sainte.



*Vierge à l'enfant dite de Nozé.  
 Terre cuite polychrome  
 vers 1660.*



*Statue de Saint Jean.  
 Terre cuite polychrome  
 fin XVII<sup>e</sup> siècle.*



*Groupe relié à la Lamentation,  
 par Esudero.  
 Terre cuite rose, 1917.*



*Vierge à l'enfant, attribuée  
 à Hoyau. Terre cuite  
 XVII<sup>e</sup> siècle.*



*Saint-Antoine Ermite.  
 Terre cuite polychrome,  
 XVII<sup>e</sup> siècle.*

## ■ L'histoire expliquée maquettes à l'appui

La collégiale est un musée de site. Ces maquettes permettront aux visiteurs de mieux comprendre les vestiges existants et l'évolution du bâtiment au fil des siècles.



*Maquette de présentation de l'édifice*

Les maquettes racontent l'histoire architecturale du bâtiment. Elles occupent la crypte, la sacristie et la chapelle des Anges.

Trois parties vous sont proposées :

- **au niveau de la crypte** sont présentés les objets et panneaux se rapportant au I<sup>er</sup> millénaire
- **la sacristie** retrace l'historique de la collégiale depuis la première église du V<sup>e</sup> siècle jusqu'à la restauration
- **dans la chapelle des Anges** se trouve l'ensemble consacré au monde des morts.



## ■ Un musée vivant grâce aussi aux animations pédagogiques

S'adressant principalement au public scolaire, des ateliers pédagogiques seront opérationnels dès septembre 2006. A terme, une dizaine d'ateliers vous seront proposés.

Programme des quatre premiers ateliers :

- les outils de l'écriture et le manuscrit au Moyen-Age
- les bâtisseurs du Moyen-Age
- la sculpture (matériaux, techniques, formes et restauration)
- l'architecture religieuse (art gothique / art roman)

La collégiale dispose de 2 salles équipées pouvant accueillir jusqu'à 62 personnes.

Les groupes seront accueillis pour des ateliers de 2h30. Il sera possible de jumeler ces ateliers avec une visite adaptée du site, voire de les coupler, sur la journée, avec d'autres ateliers pédagogiques proposés sur d'autres sites, par exemple les Archives départementales.

Deux animateurs pédagogiques, guides et animateurs professionnels du patrimoine, se chargeront de l'accueil des classes et de la création et animation des ateliers.

**Tarifs :** 2 € / enfant la demi-journée.

3,5 € / enfant la journée.

■ **La première exposition temporaire  
Splendeurs d'Anjou révélées :  
objets d'art, objets rares  
16 septembre 2006 – 7 janvier 2007**

Une fois par an, la collégiale Saint-Martin proposera une exposition de prestige. Chacune des expositions temporaires donnera lieu à des événements particuliers autour de la thématique de l'exposition : conférences, visites spéciales, journées d'études, ateliers pédagogiques...

En septembre 2006, la première exposition temporaire sera consacrée à des objets exceptionnels de l'Anjou. Une collection de 70 objets parmi lesquels des tablettes à écrire trouvées dans les fouilles du site de Saint-Martin, une couronne et un sceptre, des statuette, un ostensor, un ciboire...

Leur particularité : être chacun à leur manière représentatif de l'un des 41 cantons de Maine-et-Loire.



A suivre :

**Automne 2007 :**  
une exposition temporaire sur la peinture murale en Anjou au temps du roi René.

## FESTIVITES DE JUIN

Inauguration le 23 juin 2006 / Ouverture au public le 24 juin 2006

Le week-end du 23 et 24 juin aura lieu l'inauguration officielle et l'ouverture au public.  
Une date très attendue... après 20 années de travaux !

Le public pourra se réapproprié ce lieu. On imagine sans mal l'émotion qui sera présente ! Après les archéologues et les artisans, le public découvrira à son tour comment était la collégiale à la Révolution, en remontant le fil du temps, de l'Antiquité à nos jours.

Pour célébrer ce grand moment, de nombreuses festivités culturelles et artistiques vont être proposées : expositions, musique, théâtre, master class...

L'idée est de proposer en une soirée et un week-end exceptionnels un panorama de ce qui sera ensuite programmé tout au long de l'année !

Les festivités se dérouleront dans la collégiale et aux alentours. Avec une mise en lumière, des animations musicales...

## A SAVOIR...

### ■ Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public à partir du 24 juin 2006

**Haute saison :**

du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre de 10 h à 19 h tous les jours.

**Basse saison :**

du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai de 13 h à 18 h tous les jours sauf le lundi.

**Fermeture de la collégiale :** 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> et 8 mai, 1<sup>er</sup> et 11 novembre, 25 décembre.

Tarifs

Gratuit jusqu'à 18 ans

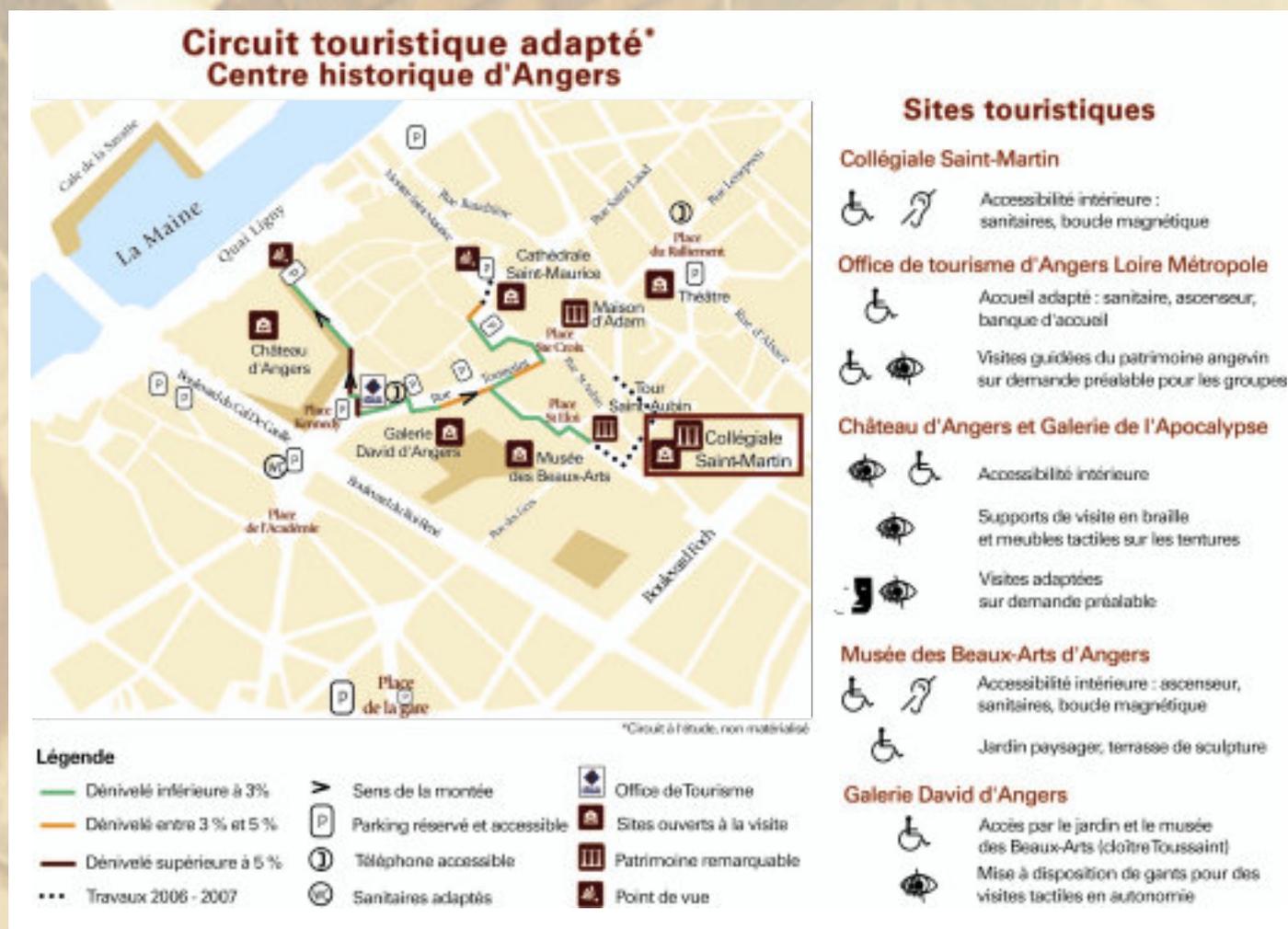
Plein tarif 3 €

Tarif réduit 2 €

Tarif réduit accordé, sur présentation de leur carte :

- aux étudiants
- aux groupes de 20 personnes et plus
- aux personnes handicapées
- aux guides-conférenciers
- aux demandeurs d'emploi
- aux détenteurs du "City Pass"

## ■ Autour de la collégiale...



La collégiale s'intègre complètement au tracé historique et touristique d'Angers. En une après-midi, vous pourrez découvrir, sur le chemin de la collégiale, la Cathédrale, la Tour Saint-Aubin, le château d'Angers, le musée des Beaux-Arts...

Accès :

En voiture  
Depuis Paris, par la A11.

En train  
A seulement 1h30 de Paris,  
3h de Lille, 4h de Lyon et  
Bordeaux.

## LE CONSEIL GENERAL DE MAINE-ET-LOIRE ET L'ÉTAT REDONNENT VIE A LA COLLEGIALE

Le Conseil général de Maine-et-Loire et l'État, représenté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire, ont été les deux maîtres d'ouvrage du projet.

Le Conseil général, devenu en 1986 propriétaire de la partie orientale de la collégiale puis des propriétés situées sur l'emprise de l'église, intervient pour l'aménagement et l'équipement de la collégiale et la réalisation des bâtiments annexes, tandis que la DRAC est maître d'ouvrage de l'opération de restauration du chœur, du transept et de la sacristie, ainsi que de la restitution de la nef.

La réhabilitation de la collégiale Saint-Martin est en corrélation avec la politique de soutien à l'économie culturelle et touristique du Maine-et-Loire engagée par le Conseil général. Le Département s'attache en effet à valoriser l'extraordinaire patrimoine naturel et historique dont il dispose.

Le Conseil général a ainsi mené à son terme la **mise en valeur du château de Montsoreau**, qui a réouvert ses portes au public en juillet 2001 après deux années de rénovation et 8,5 millions d'euros. Il a également procédé à l'extension des Archives départementales de 2002 à 2004, offrant ainsi au public un lieu d'exposition, de culture et de recherche très prisé.

Restauration du monument et reconstruction de la nef		Aménagement et équipement	
Coût de l'opération		Coût de l'opération	
5 millions d'euros		3,5 millions d'euros + 0,475 million d'euros d'acquisitions immobilières	
Financement		Financement	
Conseil général	2,865 millions d'euros	Conseil général	4 millions d'euros
État	1,75 million d'euros	Région	subvention de 10%
Région	0,45 million d'euro		

## ■ Un projet porté également par l'État

L'État, représenté par sa Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire, est le second maître d'ouvrage. Chaque projet de restauration est soumis à l'approbation expresse du Ministère de la Culture et de la Communication. L'État peut alors intervenir financièrement afin de compenser les exigences de restauration liées au respect de l'authenticité des monuments : soit directement en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux, soit en prenant un arrêté de subvention laissant la maîtrise d'ouvrage du chantier au propriétaire.

L'opération concernant la restauration de la collégiale Saint-Martin a suivi ces règles. Le département de Maine-et-Loire a fait l'acquisition en 1987 de ce bâtiment en partie ruiné : le clocher avait été amputé d'un étage, la toiture de la nef s'était effondrée en 1828 entraînant une partie des murs et la façade occidentale n'existait plus. Par ailleurs les vestiges archéologiques dégagés par le chanoine Pinier et G.H. Forsyth étaient soumis aux intempéries et aux dégradations du temps.

**Le projet initial de restauration, qui consistait en la réalisation d'une simple couverture pour la nef afin d'assurer la protection des vestiges archéologiques, a été très vite abandonné. A sa place a été retenue l'idée de mettre en valeur le potentiel archéologique et d'utiliser à des fins culturelles le volume de la nef ainsi recréé.**

L'étude, confiée à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques M. Mester de Parajd, a été soumise en raison de son ampleur à la Commission Supérieure de Monuments Historiques. Celle-ci en a approuvé le principe de restitution avec les réserves habituelles quant au respect de l'authenticité, les parties reconstruites devant être « distinguées » des parties existantes.

**Après plusieurs années de travaux, le chantier de restauration de la collégiale et de reconstruction de la nef et de la façade occidentale est aujourd'hui en voie d'achèvement sous la maîtrise d'ouvrage de l'État.**

Les travaux muséographiques d'accompagnement et des bâtiments annexes, assurée par le Conseil général de Maine-et-Loire, sont eux aussi soumis au contrôle de l'État, dans la mesure où ils peuvent avoir une incidence sur des éléments historiques de la collégiale, et font bien sûr l'objet d'une coordination avec le chantier mené par l'État

■ Regards croisés sur la collégiale :  
Christophe Béchu et Gabor Mester de Parajd

■ Entretien avec Christophe Béchu, Président du Conseil général de Maine-et-Loire

***Pourquoi avoir choisi de reconstruire cet édifice ?***

Dans ce lieu, vingt siècles d'histoire angevine ont rendez-vous avec l'architecture religieuse française. Après vingt ans de travaux, ce chantier magnifiquement réussi redonne vie à la collégiale Saint-Martin, église présente depuis toujours dans ce quartier, dont la reconstruction de la nef permet à chacun aujourd'hui de découvrir un décor invisible depuis la Révolution. Cette reconstruction, c'était également pour le Conseil général une manière de redonner un éclairage nouveau sur la glorieuse histoire de la Famille d'Anjou, dont l'art architectural a essaimé dans l'Europe entière.

***C'est une vitrine de la richesse du patrimoine local et du rayonnement de l'Anjou ?***

Nous avons une responsabilité particulière dans le domaine de la conservation des monuments historiques, puisque 40% du patrimoine inscrit ou classé dans les Pays de la Loire se trouve en Maine-et-Loire. A côté des grands châteaux habités qui sont notre vraie originalité au cœur du Val de Loire, les édifices religieux représentent une part non négligeable de nos richesses : l'abbaye royale de Fontevraud est l'une des plus grandes et des plus prestigieuses d'Europe, la collégiale Saint-Martin proposera l'un des plus beaux exemples de l'époque carolingienne. Comment rester insensible à la lumière du chœur qui invite au recueillement dès que le soleil paraît ?

***Avez-vous des ambitions pour la collégiale Saint-Martin ?***

La collégiale devrait trouver sa place parmi les monuments les plus visités du centre d'Angers grâce à un cheminement piétonnier qui reliera le château, la cité, la cathédrale, le musée, la maison d'Adam, l'abbaye Saint-Aubin pour conduire les pas des touristes vers la collégiale.

Pour que les Angevins aient aussi l'envie de revenir régulièrement à Saint-Martin et s'approprient cette propriété départementale, une programmation avec des expositions temporaires, des spectacles et des conférences feront de cet édifice un lieu de diffusion culturelle, ouvert à tous mais dans le respect de son esthétique, de son histoire et de son esprit.

■ Gabor Mester de Parajd, Architecte en Chef des Monuments Historiques

***M. Mester de Parajd, en tant qu'Architecte en Chef des Monuments Historiques, quel regard portez-vous sur la collégiale Saint-Martin ?***

Cette restauration comprenait deux volets principaux :

**Un premier volet concernait la restauration « classique » d'un monument historique.** Cette restauration concernait les parties conservées du monument, le chœur, le transept et le clocher. Il fallait mener cette restauration avec beaucoup de retenue, de délicatesse et de finesse, tant le monument avait conservé son authenticité du XII<sup>e</sup> siècle, avec ses parements et joints fins, son « épiderme » et la fine polychromie qui subsistait des décors de faux-appareillages des voûtes, de la statuaire ou des voûtes lambrissées des bras du transept.

**Un deuxième volet, moins courant, portait sur l'extrême richesse du contenu archéologique du monument et de son site,** absolument exceptionnel dans le cas présent. On trouve, en effet, la superposition des différentes étapes historiques de ses constructions et reconstructions.

La chance tenait dans la parfaite connaissance archéologique du sous-sol de cette église : les fouilles réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle ont été reprises avant et après la guerre, puis complétées et actualisées par Daniel Prigent – Archéologue départemental – à la demande du Conseil général de Maine-et-Loire. C'est la qualité de ce contenu archéologique et la maîtrise de sa connaissance qui ont fait prendre la décision de créer une crypte archéologique.

### ***Pourquoi la reconstruction de la nef s'avère-t-elle exceptionnelle ?***

Pour restituer la nef, nous devons, comme pour tout projet de restauration, respecter les principes définis par la Charte de Venise en 1962 : authenticité du monument, lisibilité et réversibilité de sa restauration.

Un débat de doctrine s'est donc instauré entre, d'un côté, une intervention très contemporaine, très « moderne » dans les structures et les matériaux des piles, de la charpente et des toitures, pour clairement différencier les parties anciennes authentiques des parties restituées, et de l'autre, une intervention plus sensible à l'harmonie dégagée par un édifice du XII<sup>e</sup> siècle, au plaisir que trouvera le visiteur en découvrant le monument, le spécialiste ayant lui, accès à toute la documentation scientifique et technique sur la réalité des interventions réalisées.

Cette dernière solution, qui exige plus d'humilité et de retenue de la part de l'Architecte en Chef, a été préférée au « grand geste architectural » souvent vite démodé, et la Commission Supérieure des Monuments Historiques réunie le 4 mai 1992, a validé ce projet, qui a été l'un de mes premiers dossiers en Maine-et-Loire.

### ***Comment avez-vous réussi à convaincre la Commission Supérieure des Monuments Historiques ?***

Il y avait deux volets dans notre présentation devant la Commission Supérieure :

- **le premier volet portait sur l'acceptation de la restitution du volume de la nef.**

Plusieurs projets ont été présentés à la Commission : des projets contemporains avec charpente métallique, toit en verre et poteaux métalliques sans restitution des arcatures des murs gouttereaux, pour porter la toiture, créant ainsi une forte dissymétrie dans le volume intérieur, puis des solutions intermédiaires, jusqu'à la solution retenue, qui consistait à restaurer les maçonneries en élévation authentiques du XII<sup>e</sup> siècle, conservées sur les deux tiers du gouttereau Sud, sur l'essentiel de la hauteur des bas-côtés Nord et Sud et à les compléter par une maçonnerie de schiste, restituant les ouvrages disparus, dans leurs proportions et dispositions d'origine attestées par les études documentaires et archéologiques. Une charpente traditionnelle en chêne, très simple, couvrait la nef et les deux bas-côtés et recevait la haute toiture en ardoises d'Angers, dont les proportions étaient confirmées par les traces de solins du clocher.

Le public pourra discerner l'authenticité des parties anciennes grâce au traitement différencié des parements restitués.

- le deuxième volet portait sur l'acceptation du dégagement de la façade occidentale et la restitution de son élévation selon ses dispositions d'origine.

Pouvait-on démolir les immeubles datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour dégager cette façade, et ensuite, pouvait-on restituer cette façade disparue, selon ses dispositions d'origine du XII<sup>e</sup> siècle, attestées par les documents d'archives et les reconnaissances archéologiques, ou, fallait-il construire une façade contemporaine, comme à Notre-Dame de la Treille à Lille ?

Là encore la Commission Supérieure a validé la proposition respectant les dispositions historiques, qui était également soutenue par le Conseil général. Celui-ci a donné son accord pour racheter les immeubles qui ne lui appartenaient pas, libérer ses propres locaux et procéder à la démolition de l'ensemble des bâtiments pour dégager la façade occidentale.

Sous cette impulsion, le parvis a pu être dégagé et, fort heureusement, les services de la Ville ont lancé un programme de « restructuration urbaine » pour apporter un espace de respiration à l'ensemble.